

FINANCES

Décision modificative n°4 de l'état prévisionnel de recettes et dépenses les Grillons

1 DOCUMENT - Publié le 24 novembre 2022

CIAS
COMITÉ INTERCOMMUNAL
DES AGGLOMÉRATIONS SAUVAGES

DÉLIBÉRATION
N° 101 - Année 2022
Date de la séance : 24 NOV 2022
Date de la délibération : 24 NOV 2022

FINANCES
Décision modificative N°4 de l'Etat Prévisionnel de Recettes et de Dépenses les Grillons - budget 2023

Monsieur le Vice-Président indique que, afin d'adapter les crédits de fin d'exercice, il convient de prendre la décision modificative suivante pour l'EPFV 2022 des Grillons :

Compte de résultat prévisionnel :

DEPENSES	
600021 - Prestations-Produits absorbés	-2 100,00 €
6002 - Frais de télécommunication	-2 300,00 €
TOTAL CHAPITRE 603	+5 800,00 €
64011 - Intérêts et frais financiers	+28 000,00 €
TOTAL CHAPITRE 604	+28 000,00 €
6204 - Contributions sociales	-1 000,00 €
623 - Publicités, publications, services publics	-1 000,00 €
678 - Autres charges exceptionnelles	-2 000,00 €
6812 - Immobilisations corporelles	-2 000,00 €
TOTAL CHAPITRE 608	+40 000,00 €
TOTAL DEPENSES	+ 76 800,00 €
RECETTES	
6421 - Recouvrement par cotisations personnelles	-31 000,00 €
TOTAL CHAPITRE 605	+81 000,00 €
TOTAL RECETTES	+ 50 200,00 €

Tableau de financement prévisionnel :

DEPENSES	
165 - Dépôts et remboursements reçus	+4 000,00 €
TOTAL CHAPITRE 16	+4 000,00 €
TOTAL DEPENSES	+4 000,00 €

Le Comité intercommunal des Agglomérations Sauvages (CIAS) est une association loi 1901, à but non lucratif, dont le siège social est situé au 10, rue de la République, 63100 Clermont-Ferrand. Le CIAS est agréé par le Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes en tant qu'association agréée pour l'exercice de la fonction publique territoriale. Le CIAS est agréé par le Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes en tant qu'association agréée pour l'exercice de la fonction publique territoriale. Le CIAS est agréé par le Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes en tant qu'association agréée pour l'exercice de la fonction publique territoriale.



SKM_C450I22112817272

TÉLÉCHARGER | (PDF, 107,7 KO)

**GRAND
LAC**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

**GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION**

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Accueil du lun au ven



:
8h30-12h00
et 13h30-17h00



04 79 35 00 51